

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 20 janvier 2012
(convocation du 9 janvier 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h 20
M. MAURRAS Franck à M. LAGOFUN Gérard
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 35
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mlle EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. MILLET Thierry
Mme MELLIER Claude à M. PENEL Gilles
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 30
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché Public - Travaux de maintenance, de réparation et de mise en conformité des
 bâtiments communautaires lot 5 serrurerie- Marché n°11 102Z- Avenant n°1-
 AUTORISATION

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié au groupement MEDINA/RINCON/Aquitaine Serrurerie Plomberie, par marché passé en appel d'offres ouvert n°11 102 Z (lot 5 - troisième reconduction) en date du 16 mai 2008, la réalisation des travaux de serrurerie dans le cadre de la maintenance, la réparation et la mise en conformité des bâtiments communautaires.

Ce marché à bons de commande a été conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification et peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Les montants minimum et maximum annuels ont été défini comme suit:
80 000 € pour le minimum et 320 000 € pour le maximum.

Bien que cohérentes ces estimations semblent ne plus suffire aujourd'hui. En effet la forte augmentation des mises en sécurité imprévues et réparations urgentes ont entraîné un fort accroissement de nos engagements financiers sur ce marché.

A ce jour, nous observons que les engagements actuels atteignent 98.7% du montant maximal alors que le marché doit courir jusqu'au 15 mai 2012.

Cette atteinte précoce du montant maximal s'explique par des interventions de mise en sécurité et des réparations imprévues plus importantes que les années précédentes, ainsi que par la mise en sécurité de certains équipements d'écoles, défectueux et dangereux.

Afin de permettre aux services de poursuivre les possibilités d'interventions rapides de protection et sécurisation des sites jusqu'à l'attribution d'un nouveau marché prévu dans le courant du mois de mai 2012, il est proposé d'augmenter de 15 %, soit 48 000 €, le montant maximum de ce marché.

Ce montant sera imputé aux chapitres 21 et 23 (section investissement) et 011 – compte 61522, 6156 (section fonctionnement) des budgets principal et annexes.
Il est nécessaire de contractualiser cette modification par avenant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code des Marchés Publics et notamment son article 20

VU le projet d'avenant mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du janvier 2012.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

-Suite à l'augmentation exceptionnelle et imprévue des mises en sécurité des sites communautaires sur l'année 2011 les engagements financiers sur le marché 11 102 Z outrepassent les prévisions maximales,

-la Communauté Urbaine de Bordeaux ne peut se permettre un arrêt brutal du marché suscité sans compromettre la sécurité et la protection des bâtiments dont elle a la charge,

-un avenant augmentant le montant maximum du marché de 15% permettra d'ajuster les dispositions contractuelles initiales aux besoins nouveaux intervenants durant la période de validité du marché.

DECIDE

Article 1 :

Les termes du projet d'avenant n°1, ci annexé, au m arché 11 102 Z relatif au marché de travaux de maintenance, de réparation et de mise en conformité des bâtiments communautaires,lot n°5, sont approuvés.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1, ci annexé, au marché 11 102 Z relatif aux travaux de maintenance, de réparation et de mise en conformité des bâtiments communautaires (lot n°5).

Article 3 :

Le montant de cet avenant sera imputé aux chapitres 21 et 23 (section investissement) et 011 – compte 61522, 6156 (section fonctionnement) des budgets principal et annexes

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 JANVIER 2012**

PUBLIÉ LE : 30 JANVIER 2012

Mme. MICHÈLE ISTE